

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU VENDREDI 24 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vendredi vingt-quatre avril à 15 h, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 17/04/2026	Date d'affichage : 29/04/2026
Membres en exercice : 40	Membres présents : 24
Procuration : 1	Nombre de votes : 25
Pour : 25	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - MARCHETTI Laurent –AMATE MASSE Muriel – MARCHIONI Patrick –ANGELI Corinne – MATEOS PANTALACCI Marie-Paule – BIAGGIONI Jean-Luc – MEDORI Séverin – BUSSETA Jean-Yves – ORSUCCI Christian – CALENDINI Isabelle – PAOLACCI Jean-Toussaint – CASANOVA André – PIETRI FILIPPI Ghislaine – DURASTANTI Francis – PISCHEDDA Bastien – GIACCOBI Marc – POITEAU PAOLINI Yvan — GIUGANTI Alexandre – SANTELLI Jean-Baptiste – GIULY Martin – TADDEI Laurence – GRISCELLI Claire – LUCIANI Dominique

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES: GIACOBETTI Stéphane (représenté par MEDORI Séverin)

MEMBRES ABSENTS : BALDOVINI Anthony – CASTELLANI Jean-Charles – CHEYNET Patrick – CLET DAVID HOULLIER Pascale – DOMPIETRINI Pierre-François – FRANCESCHI Jean-Claude – LESCHI Jean-Christophe – MAIORE Marie-Laure – MANENTI Grégory – MAURIZI Pancrace – PALMIERI Michel – PAOLI Jean-François – PIRAS Marie-Antoinette – RISTORES RAMAZOTTI Jeanne – VANNUCCI Bernard

OBJET : Élection du 3^{ème} vice-président de la Communauté de Communes de l'Oriente

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, le conseil communautaire désigne Monsieur Bastien PISCHEDDA en qualité de secrétaire de séance.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

VU la délibération n° 2026-10 du 24 avril 2026 fixant le nombre de Vice-Présidents ;

VU le procès-verbal de l'élection des Vice-Présidents annexé à la présente délibération ;

VU les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue ;

Le Conseil communautaire procède à l'élection de son 3^{ème} Vice-Président : Madame Corinne ANGELI se porte candidat.

Chaque délégué ayant remis fermé son bulletin de vote écrit sur papier blanc, et le cas échéant le bulletin des conseillers ayant donné pouvoir.

A l'issue du 1er tour du scrutin et après avoir procédé au dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents	24
Nombre de votants (enveloppe déposées)	25
Nombre de suffrage déclarés blancs	0
Nombre de suffrage déclarés nul	0
Nombre de suffrage exprimés	25
Majorité absolue	13

Madame Corinne ANGELI a obtenu 25 voix.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire,

DECIDE

- **De proclamer Corinne ANGELI**, conseillère communautaire, élue 3^{ème} vice-présidente de la Communauté de communes de l'Orient et le déclare installé.
- **D'autoriser** Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : Élection du ... vice-président de la Communauté de Communes de l'Oriente

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
PAOLACCI						
CRISUCCI						
SANTILLI PISCHEDDA BASTIEN				 10/04/2026		
CAFAROLA						
PIETRI						
MARCA DANIELACCI	X					
SURASTANTI dues	X					
RIVUCCI	X					
B. AGOSTINI	X					
TARCIANO						
Oscarini Jean-	X					
PAOLINI PAOLINI IVANO	X					
GIACCOMBI Nic	X					
Tadddei Lorenzo	X					
Amati Giacca Humbert	X					
Calendini Dante	X					
BUSSETTA Jean-Louis	X					
GILGANTI Alcibiade	X					

OBJET : Élection du ... vice-président de la Communauté de Communes de l'Oriente

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR

NOMBRE DE VOTANTS : 25			
POUR : 25	CONTRE : 0	NULS : 0	ABS : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président,

